

États financiers résumés

30 juin 2024

*Centre de services
scolaire de la
Vallée-des-Tisserands*

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS	1
---	---

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

➤ État résumé des résultats	2
➤ État résumé du déficit accumulé	3
➤ État résumé de la situation financière	4
➤ État des flux de trésorerie	5

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS	6
---	---

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

➤ Revenus	Annexe 1
➤ Charges par champ d'activités	Annexe 2
➤ Charges par activités	Annexe 3

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés

Aux membres du conseil d'administration du
Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Opinion

Les états financiers résumés, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 30 juin 2024, l'état résumé des résultats et l'état résumé de l'excédent accumulé, pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers résumés sont tirés des états financiers audités du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour l'exercice terminé le 30 juin 2024.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des critères décrits dans la note 2.

États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

Les états financiers audités et notre rapport sur ces états

Dans notre rapport daté du 14 novembre 2024, nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers audités. Notre opinion avec réserve était fondée sur le fait que dans le cadre de l'application du chapitre SP3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de CPA Canada pour le secteur public, depuis le 1^{er} juillet 2022, le centre de services scolaire a comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations visées par une obligation de désamiantage au 30 juin 2024 et 2023. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations visées par une obligation de désamiantage.

Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, aux immobilisations corporelles, à l'excédent cumulé au 30 juin 2024 et 2023, à l'excédent (déficit) accumulé lié aux activités aux 1^{er} juillet 2023 et 2022 ainsi qu'aux charges des activités relatives aux biens meubles et immeubles et de l'excédent de l'exercice lié aux activités pour les exercices terminés les 30 juin 2024 et 2023.

BCGO S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants



membre de MSI,
un réseau de firmes
professionnelles
indépendantes

4080-5005, boulevard Lapinière
Brossard (Québec) J4Z 0N5

201-515, rue Leclerc
Repentigny (Québec) J6A 8G9

508-3080, boulevard Le Carrefour
Laval (Québec) H7T 2R5

100-825, boulevard Monseigneur-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

600-50, boulevard Crémazie Ouest
Montréal (Québec) H2P 2T3

102-476, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6

De plus, le centre de services scolaire a comptabilisé au 30 juin 2024 et 2023 un revenu de subvention d'investissement, une subvention d'investissement reportée et une subvention d'investissement à recevoir en lien avec l'obligation de désamiantage pour lesquels nous n'avons pas obtenu d'éléments probants suffisants et nous ne sommes pas en mesure de déterminer si des ajustements sont nécessaires. Des modifications apportées dans les estimations des obligations liées à la mise hors service des immobilisations visées par une obligation de désamiantage en 2023-2024 font en sorte que les données de 2022-2023 ont été redressées. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats relativement aux modifications apportées concernant l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations en lien avec l'obligation de désamiantage et les montants en cause. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements sont nécessaires. Ces situations nous conduisent donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés, tel que décrit dans la note 2.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

BCGO s.e.n.c.r.l.

1

Vaudreuil-Dorion,
Le 6 décembre 2024

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS**ÉTAT RÉSUMÉ DES RÉSULTATS**

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

	2024		2023 (Redressé)	
REVENUS				
Subvention de fonctionnement du MEQ	157 560 961	\$	144 207 780	\$
Subvention d'investissement	1 762 128		24 914 219	
Autres subventions et contributions	175 508		356 521	
Taxe scolaire	9 183 415		8 796 162	
Droits de scolarité et frais de scolarisation	317 165		184 445	
Ventes de biens et services	6 521 211		6 409 604	
Revenus divers	1 511 775		1 506 428	
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	7 060 506		14 040 217	
	Annexe 1		200 415 376	
CHARGES				
Activités d'enseignement et de formation	72 069 484		72 444 420	
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	43 741 727		41 599 778	
Services d'appoint	21 352 807		19 128 029	
Activités administratives	8 979 522		7 383 523	
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	22 530 949		22 430 788	
Activités connexes	14 270 760		7 640 452	
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	645 536		608 883	
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	762 258		(755 035)	
	Annexe 2		170 480 838	
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(260 374)	\$	29 934 538	\$

Les notes complémentaires et renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers résumés

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS**ÉTAT RÉSUMÉ DU DÉFICIT ACCUMULÉ**

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

	2024	2023 (Redressé)
DÉFICIT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(2 069 788) \$	(825 476) \$
Redressements avec retraitement des exercices antérieurs	<u>-</u>	<u>(31 178 850)</u>
Solde redressé	(2 069 788)	(32 004 326)
Excédent (déficit) de l'exercice lié aux activités	<u>(260 374)</u>	<u>29 934 538</u>
DÉFICIT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(2 330 162) \$</u>	<u>(2 069 788) \$</u>

ÉTAT RÉSUMÉ DU DÉFICIT ACCUMULÉ

Les notes complémentaires et renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers résumés

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS
ÉTAT RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
de l'exercice terminé le 30 juin 2024

	2024	2023 (Redressé)
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 6)	5 995 892 \$	5 874 454 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	23 871 130	19 664 600
Subvention d'investissement à recevoir	155 958 646	195 758 072
Subvention à recevoir - Financement	2 509 489	2 889 457
Taxe scolaire à recevoir	572 460	584 747
Débiteurs (note 7)	2 843 687	3 400 244
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	191 751 304	228 171 574
PASSIFS		
Emprunts temporaires (note 8)	5 494 361	40 330 360
Créditeurs et frais courus à payer (note 9)	33 898 539	34 359 799
Subvention d'investissement reportée (note 10)	182 724 434	151 993 005
Revenus perçus d'avance	764 445	155 158
Provision pour avantages sociaux (note 11)	6 682 991	6 037 455
Dettes à long terme faisant l'objet d'une subvention (note 12)	100 333 305	112 154 372
Passif au titre des sites contaminés	2 509 489	2 889 457
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisation (note 14)	37 884 631	36 693 228
Autres passifs	12 346 666	3 194 988
TOTAL DES PASSIFS	382 638 861	387 807 822
DETTE NETTE	(190 887 557)	(159 636 248)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	187 697 435	156 727 350
Stocks de fournitures	494 171	527 715
Charges payées d'avance	365 789	311 395
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	188 557 395	157 566 460
DÉFICIT ACCUMULÉ	(2 330 162) \$	(2 069 788) \$

Les notes complémentaires et renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers résumés

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

	2024	2023 (Redressé)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) de l'exercice	(260 374) \$	29 934 538 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Créances douteuses	134 612	266 425
Provision pour avantages sociaux futurs	645 536	608 883
Stocks et charges payées d'avance	(20 850)	(605 088)
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	(7 060 506)	(14 040 217)
Amortissement des frais d'émission liés aux dettes	57 304	61 428
Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	6 445 546	6 085 922
Charges de désactualisation	1 762 128	1 704 473
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	762 258	(755 035)
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement	<u>85 548 101</u>	<u>(9 305 331)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	<u>88 013 755</u>	<u>13 955 998</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(41 177 947)	(30 066 723)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	-	846 108
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	<u>(41 177 947)</u>	<u>(29 220 615)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une subvention	-	20 442 000
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une subvention	(11 878 371)	(8 226 924)
Produits provenant de l'émission de dettes à la charge de l'OS	-	-
Remboursement de dettes à la charge de l'OS	-	-
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	-	(10 000 000)
Produits provenant de l'émission d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	32 460 521	15 430 234
Remboursement d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	(67 296 520)	-
FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉ POUR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	<u>(46 714 370)</u>	<u>17 645 310</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>121 438</u>	<u>2 380 693</u>
Encaisse et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5 874 454	3 493 761
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>5 995 892</u> \$</u>	<u><u>5 874 454</u> \$</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Le centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Les États financiers résumés sont tirés des états financiers audités complets, préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, au 30 juin 2024 et pour l'exercice terminé à cette date.

La préparation de ces états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les renseignements qui doivent se refléter dans les états financiers résumés de façon qu'ils soient conformes, à tous les égards importants, aux états financiers audités et en donnent une image fidèle.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLE

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), les obligations liées à la mise hors services d'immobilisations et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Instruments financiers

Catégories et évaluations

L'encaisse, et les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation à recevoir et les transferts du gouvernement du Canada) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le découvert bancaire, les emprunts temporaires, les créditeurs et les frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes de la provision pour avantages sociaux (vacances) et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de la comptabilisation initiale. Cependant, lors de la comptabilisation initiale, les coûts de transaction sont passés en charge lorsque les éléments classés dans les instruments financiers sont évalués à la juste valeur.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque fin d'exercice, si une indication objective de dépréciation des actifs financiers ou groupes d'actifs financiers existe, il y a évaluation de ceux-ci pour déterminer si une dépréciation doit être comptabilisée.

Alors, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte au niveau des débiteurs, une provision pour créances douteuses est établie afin qu'ils soient présentés au montant le moins élevé entre le coût ou la valeur de recouvrement nette. La variation annuelle de cette provision est prise en considération dans les résultats de l'exercice.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Passifs

Régime de retraite

Les membres du personnel du centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés des services scolaires sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire, en fonction de l'accumulation et de l'utilisation de ces journées de maladies par les employés.

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et d'autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du centre de services scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- la contamination dépasse une norme environnementale existante;
- l'obligation de procéder à une réhabilitation relève directement de la responsabilité du centre de services scolaire ou il est probable qu'il relève;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables aux activités d'assainissement des sites contaminés. Le centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour considérer le degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées, le centre de services scolaire n'actualise pas ces coûts.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint le centre de services scolaire à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà d'un exercice. Elles sont destinées à être utilisées de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service et ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des activités.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et incluent les coûts de mise hors service, le cas échéant. Le coût n'inclut pas les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur. Ces coûts sont passés directement en charge au cours de l'exercice.

À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments – OMHS	35 ans ¹
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires – achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

⁽¹⁾ Une « composante OMHS » a été créée pour chacun des bâtiments détenus contenant de l'amiante et doit être amortie sur la durée estimative restante jusqu'à leur date de démolition connue ou estimée.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de la période au cours de laquelle ils sont acquis. Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées au coût du bâtiment.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Subventions d'investissement reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice où l'acquisition a eu lieu. Les subventions d'investissement reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais sont imputés aux charges au moment où le centre de services scolaire bénéficie des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subvention et subvention reportée

Les subventions du MEQ sont constatées dans la période où le centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier suivant.

Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

Droits de scolarité et frais de scolarisation, ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant des droits de scolarité et frais de scolarisation, de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Ces revenus, à l'exception des revenus divers provenant des intérêts, pénalités et frais de retard, constituent des opérations avec obligations de prestations pour lesquelles le centre de services scolaire doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un payeur. Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement.

Obligations de prestation remplies à un moment précis

Les revenus tirés de la vente de fournitures et matériel scolaire sont comptabilisés au moment de la vente.

Obligations de prestation remplies progressivement

Les revenus tirés des droits de scolarité et frais de scolarisation sont comptabilisés progressivement dans le centre de service scolaire sur la durée de la formation offerte.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les revenus provenant des services de garde en milieu scolaire, de la surveillance et du transport du midi et des autres activités chargées aux usagers sont comptabilisés progressivement par le centre de services scolaire, soit à mesure que les services sont rendus. Les revenus tirés de la location d'immeubles et de biens meubles sont comptabilisés progressivement sur la durée de la location. Les revenus découlant de prêts de service sont constatés progressivement sur la durée du prêt.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Éventualités

Passifs éventuels

Les obligations découlant des poursuites et des litiges sont comptabilisées à titre de passif quand il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers et qu'une estimation raisonnable peut être établie. S'il est impossible de déterminer la probabilité de l'évènement ou que l'évènement est probable, mais qu'une estimation raisonnable ne peut être établie, un passif éventuel est présenté en voie de notes aux états financiers.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

4. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} avril 2023, le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands a adopté les normes suivantes :

Chapitre SP 3400, Revenus

Cette norme fournit des indications pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des revenus qui ne sont pas traités par une autre norme comptable. Elle vient également faire la distinction entre les revenus provenant d'opérations avec obligations de prestation (nommées opérations avec contrepartie) et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation (nommées opérations sans contrepartie).

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucune incidence significative sur les résultats ni sur la situation financière du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands.

Chapitre SP 3160, Partenariats public-privé

Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par le gouvernement sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands en obtient le contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats ni sur la situation financière puisque le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands ne détient pas de partenariats public-privé.

Note d'orientation NOSP-8, Éléments incorporels achetés

Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands puisqu'il ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

4. MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Modification comptable – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} juillet 2023, le centre de services scolaire a procédé à la modification de certaines méthodes utilisées pour comptabiliser les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les modifications effectuées sont les suivantes :

- Modification de la méthode d'estimation des coûts de désamiantage pour certains matériaux. La Direction estime que la méthode utilisée surévaluait les coûts lorsque des travaux de désamiantage étaient réalisés en présence de plâtre, de crépi et de mortier.
- Estimation des coûts effectuée par phase de construction plutôt que par bâtiment. La Direction estime que la nouvelle méthode utilisée reflète davantage la réalité puisque les calculs, dont les calculs d'actualisation et d'inflation, tiennent compte de l'année de construction réelle de la phase plutôt que de l'année de construction initiale du bâtiment.
- D'autres corrections ont été apportées telles que l'ajout de bâtiments, de composants ou de matériaux omis lors de la première identification des actifs contaminés, la correction du pourcentage d'actifs contaminés dans les bâtiments, la correction de l'année de construction ou de l'année de mise hors service prévue, la comptabilisation des OMHS découlant de la présence d'halocarbures dans certaines immobilisations qui n'avaient pas été identifiés en 2022-2023, etc.

Ces changements ont été appliqués de façon rétroactive avec retraitement des exercices antérieurs et ont eu pour effet sur les postes des états financiers de la façon suivante :

ÉTAT DES RÉSULTATS	2024	2023
Revenus		
Subvention d'investissement	---	24 914 219
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	---	8 280 331
Total des revenus	---	33 194 550
Charges		
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	---	(2 015 700)
Excédent (Déficit) de l'exercice lié aux activités	---	31 178 850
ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS	2024	2023
Excédent (Déficit) accumulé lié aux activités au début	---	(31 178 850)
Excédent (Déficit) accumulé lié aux activités à la fin	---	---

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

4. MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2024	2023
Actifs financiers		
Subvention de fonctionnement à recevoir	---	---
Subvention d'investissement à recevoir	(907 634)	39 034 036
Total des actifs financiers	(907 634)	39 034 036
Passifs		
Subvention d'investissement reportée	(13 302)	7 855 187
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(907 634)	39 034 036
Actifs financiers nets (Dette nette)	13 302	(7 855 187)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	(13 302)	7 855 187
Excédent (Déficit) accumulé à la fin	---	---
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	2024	2023
Actifs financiers nets (Dette nette) au début	---	(31 178 850)
Excédent (Déficit) de l'exercice	---	31 178 850
Immobilisations corporelles	13 302	(7 855 187)
Actifs financiers nets (Dette nette) à la fin	13 302	(7 855 187)

5. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subvention de fonctionnement à recevoir

	2024	2023
Subvention de fonctionnement – Jeunes, adultes, FP et subvention d'équilibre fiscal	21 859 894 \$	17 993 432 \$
Subvention – Service de la dette	751 689 \$	986 688 \$
Subvention pour le transport scolaire	275 048 \$	83 980 \$
Subvention à recevoir – Remboursement des dépenses liées aux sites contaminés	941 824 \$	561 856 \$
Autres subventions	42 675 \$	38 644 \$
	23 871 130 \$	19 664 600 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2024	2023
Espèce en banque	8 129 876 \$	6 138 008 \$
Plus : Dépôts en circulation	14 572 \$	35 588 \$
Moins : Chèques en circulation	2 148 556 \$	299 142 \$
	5 995 892 \$	5 874 454 \$

7. DÉBITEURS

	2024	2023
Comptes à recevoir des usagers – Droits de scolarité	30 966 \$	4 343 \$
Autres comptes à recevoir des usagers	1 446 150 \$	1 402 028 \$
Avances à des employés de l'organisme	13 549 \$	14 961 \$
Taxes à la consommation à recevoir	1 677 438 \$	1 856 394 \$
Autres ventes de biens et services	705 388 \$	1 042 808 \$
Autres débiteurs	55 984 \$	30 886 \$
Sous-total	3 929 475 \$	4 351 420 \$
Provision pour créances douteuses	(1 085 788 \$)	(951 176 \$)
	2 843 687 \$	3 400 244 \$

8. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	2024	2023
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une subvention		
Marge de crédit – Fonds de financement – Général	5 494 361 \$	40 330 360 \$

Les acceptations bancaires et les emprunts temporaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. Le montant maximal établi des emprunts temporaires autorisés est de 78 287 190 \$ au 30 juin 2024 (76 133 741 \$ au 30 juin 2023). Il n'y a pas d'acceptations bancaires au 30 juin 2024 (aucune acceptation bancaire au 30 juin 2023). La marge de crédit porte intérêt au taux de 6,95 % au 30 juin 2024 (6,95 % au 30 juin 2023).

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

9. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2024	2023
Salaires nets à payer et salaires courus	8 674 184 \$	7 932 606 \$
Déductions à la source à payer et charges sociales à payer	7 199 198 \$	9 113 683 \$
Fournisseurs	9 257 694 \$	5 928 489 \$
Comptes à payer et retenues sur contrats – Immobilisations	7 163 221 \$	10 005 761 \$
Retenues sur contrats – Fonctionnement	774 394 \$	265 128 \$
Intérêts courus faisant l'objet d'une subvention – Emprunts temporaires	15 551 \$	159 065 \$
Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une subvention	690 273 \$	781 758 \$
Congés sabbatiques	96 549 \$	101 535 \$
Dépôts de soumissions, de garanties et des usagers	27 475 \$	71 774 \$
	33 898 539 \$	34 359 799 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

10. REVENUS REPORTÉS

Subvention d'investissement reportée

	Solde au début de l'exercice (redressé)	Revenus constatés à titre de revenus reportés	Revenus reportés constatés à titre de revenus de l'exercice	Solde au 30 juin 2024
Subvention d'investissement reportée	146 127 205 \$	37 949 454 \$	6 502 338 \$	177 574 321 \$
Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	2 367 122 \$	413 207 \$	296 346 \$	2 483 983 \$
Subvention reportée – Financement OMHS	3 498 678 \$	(570 726 \$)	261 823 \$	2 666 129 \$
	151 993 005 \$	37 791 935 \$	7 060 506 \$	182 724 434 \$

11. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur jusqu'au 30 juin 2016. Ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès.

Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2024

12. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE SUBVENTION

Billets Fonds de financement	Échéant le	Taux effectif	Valeur nominale	Remboursables par versements annuels (intérêts exigibles semestriellement)	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023
Fonds financement #136	01-09-2023	3.2020%	6 020 000 \$	241 000 \$	0 \$	3 851 000 \$
Fonds financement #138	01-09-2024	2.9040%	10 500 000 \$	499 000 \$	6 009 000 \$	6 508 000 \$
Fonds financement #141	01-09-2026	2.4780%	12 400 000 \$	564 000 \$	7 888 000 \$	8 452 000 \$
Fonds financement #143	13-10-2024	1.9928%	10 280 000 \$	449 000 \$	7 586 000 \$	8 035 000 \$
Fonds financement #144	01-09-2027	2.4370%	15 848 000 \$	729 000 \$	11 474 000 \$	12 203 000 \$
Fonds financement #145	01-11-2043	3.3310%	7 217 000 \$	289 000 \$	5 772 000 \$	6 061 000 \$
Fonds financement #146	01-02-2033	2.7910%	2 935 000 \$	208 000 \$	1 895 000 \$	2 103 000 \$
Fonds financement #148	01-02-2045	2.2190%	11 990 000 \$	480 000 \$	10 070 000 \$	10 550 000 \$
Fonds financement #149	01-02-2038	2.1870%	4 274 000 \$	237 000 \$	3 326 000 \$	3 563 000 \$
Fonds financement #150	01-02-2025	1,7670%	5 376 000 \$	1 180 000 \$	656 000 \$	1 836 000 \$
Fonds financement #152	01-03-2046	2.6890%	11 888 766 \$	475 551 \$	10 462 114 \$	10 937 665 \$
Fonds financement #153	01-03-2024	0.6740%	1 593 709 \$	531 236 \$	0 \$	531 237 \$
Fonds financement #154	01-12-2046	2.7880%	17 055 215 \$	682 209 \$	15 690 798 \$	16 373 006 \$
Fonds financement #155	01-12-2024	1.4920%	1 637 784 \$	545 928 \$	545 928 \$	1 091 856 \$
Fonds financement #156	29-11-2047	4.2180%	19 411 646 \$	776 466 \$	18 635 180 \$	19 411 646 \$
Fonds financement #157	29-11-2025	3.9290%	1 142 943 \$	380 981 \$	761 962 \$	1 142 943 \$
Sous-total					100 771 982 \$	112 650 353 \$
Charges reportées liées aux dettes					(438 677) \$	(495 981) \$
TOTAL					100 333 305 \$	112 154 372 \$

2024

2023

Échéancier des dettes à la charge du centre de services scolaire au 30 juin 2024

2025	19 619 134 \$	11 878 371 \$
2026	4 822 206 \$	19 619 134 \$
2027	10 637 225 \$	4 822 206 \$
2028	12 435 225 \$	10 637 225 \$
2029	3 148 225 \$	12 435 225 \$
2030 et suivantes	50 109 967 \$	53 258 192 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

13. PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS

Les contaminants ayant entraîné la constatation de passif au titre des sites contaminés sont des fuites de réservoirs d'huile à chauffage.

Le passif au titre des sites contaminés est évalué en fonction du coût de réhabilitation actuel, c'est-à-dire le montant qu'il en coûterait pour réhabiliter le site en date des états financiers. Pour considérer le degré de précision associé au moyen employé, les coûts estimés sont majorés pour chaque site faisant partie du passif au titre des sites contaminés.

	2024	2023
Passif au titre des sites contaminés avant majoration	2 889 457 \$	2 889 377 \$
Réévaluation	---	135 322 \$
Travaux réalisés au cours de l'exercice	(379 968)	(135 242)
Passif au titre des sites contaminés	2 509 489 \$	2 889 457 \$

Le gouvernement du Québec assume les coûts découlant de la réhabilitation de sites contaminés existants au 31 mars 2008 et inventoriés au 31 mars 2011, de même que les variations ultérieures de ces passifs. Le centre de services scolaire est donc en mesure de constater une subvention à recevoir du gouvernement du Québec afin de compenser les coûts liés à ce passif au titre des sites contaminés. Tout passif constaté après le 31 mars 2011 pour des sites non inventoriés à cette date est pris en charge par le centre de services scolaire et inscrit à ses résultats dans la période concernée.

Aucun passif au titre des sites contaminés n'a été constaté pour 1 site dont il n'a pas été possible d'évaluer les coûts de réhabilitation, les professionnels travaillent actuellement à déterminer le coût de réhabilitation pour les travaux qui seront engagés au cours des prochains mois.

Incertitude relative à la mesure

Le passif au titre des sites contaminés est déterminé en utilisant différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Étant donné que les études de caractéristiques se limitent à la surface du terrain et qu'il existe des limites inhérentes à l'évaluation de la quantité de sols contaminés, les estimations des coûts sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure des montants à comptabiliser et à divulguer.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

14. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les principales obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du centre de services scolaire concernent le désamiantage des bâtiments.

Le centre de services scolaire ne détient aucun bâtiment patrimonial pour lequel aucune obligation liée à la mise hors service n'est présentée aux états financiers.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	Désamiantage des bâtiments	
	2024	2023
Solde au début	36 693 228 \$	39 034 036 \$
Nouvelles obligations de mise hors service	---	---
Obligations réglées	---	---
Charge de désactualisation	1 762 128 \$	1 704 473 \$
Révision des estimations [augmentation / (diminution)]	(570 725)	(4 045 281)
Solde à la fin	37 884 631 \$	36 693 228 \$

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour le désamiantage des bâtiments sont les suivantes :

	Désamiantage	
	2024	2023
Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4,98 %	5,54 %
Période d'actualisation ⁽¹⁾	De 11 ans à 50 ans	De 12 ans à 37 ans
Taux d'inflation	2,57 %	2,93 %

⁽¹⁾ La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période de moins d'un an.

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 30 juin 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 143 665 milliers de dollars (156 817 milliers de dollars au 30 juin 2023).

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

14. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (suite)

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier estimé des flux de trésorerie pour effectuer des travaux.

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2024	Valeur comptable nette 2023 (redressé)
Terrains	2 767 766 \$	--	2 767 766 \$	2 767 766 \$
Aménagements de terrain	5 153 873 \$	2 321 544 \$	2 832 329 \$	2 131 509 \$
Bâtiments	153 717 642 \$	70 201 309 \$	83 516 333 \$	65 610 511 \$
Obligations liées à la mise hors services d'immobilisation	11 221 189 \$	8 555 060 \$	2 666 129 \$	3 498 678 \$
Améliorations et transformations majeures	106 255 224 \$	18 014 596 \$	88 240 628 \$	75 764 250 \$
Matériel et équipement	9 978 828 \$	4 164 635 \$	5 814 193 \$	5 226 207 \$
Équipement spécialisé relié à l'éducation	2 283 725 \$	1 088 981 \$	1 194 744 \$	1 049 885 \$
Réseaux complexes	1 793 515 \$	1 128 201 \$	665 313 \$	678 544 \$
	293 171 762 \$	105 474 326 \$	187 697 435 \$	156 727 350 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Le total des immobilisations inclut :

- Les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 60 258 491 \$ (39 940 593 \$ au 30 juin 2023), soit 0 \$ (6 359 \$ 30 juin 2023) pour du matériel et équipement, 59 538 483 \$ (39 607 979 \$ au 30 juin 2023) pour des bâtiments et 720 008 \$ (326 255 \$ au 30 juin 2023) en aménagement. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

16. FLUX DE TRÉSORERIE

Éléments n'affectant pas les liquidités

	2024	2023
Les intérêts payés au cours de la période s'élèvent à	895 533 \$	1 721 048 \$
Les intérêts reçus au cours de la période s'élèvent à :	184 476 \$	208 377 \$

Variation des actifs et passifs liés au fonctionnement	2024	2023
Actifs financiers		
Subvention de fonctionnement à recevoir	(4 206 530)	6 262 514 \$
Subvention d'investissement à recevoir	39 799 426 \$	(65 281 811)
Subvention à recevoir – Financement	379 968 \$	(80)
Taxe scolaire à recevoir	12 287 \$	(134 860)
Débiteurs	421 945 \$	(1 399 081)
Stocks destinés à la vente	---	---
Autres actifs	---	---
Passifs		
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une subvention	---	---
Créditeurs et frais courus à payer	2 381 280 \$	5 168 743 \$
Subvention d'investissement reportée	37 378 728 \$	48 798 870 \$
Revenus perçus d'avance	609 286 \$	(228 531)
Dettes à long terme faisant l'objet d'une subvention	---	---
Passif au titre des sites contaminés	(379 968)	80 \$
Autres passifs	9 151 679 \$	(2 491 175)
Variation des actifs et passifs liés au fonctionnement	85 548 101 \$	(9 305 331) \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

16. FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de la période comprennent un montant de 7 163 221 \$ qui est inclus dans les Comptes à payer et retenues sur contrats – Immobilisations présentés à la note 9. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

17. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS

Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses opérations, le centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles décrites ci-dessous.

Le centre de services scolaire s'est engagé à la rénovation et la réfection de certains immeubles ainsi que pour l'agrandissement de certains établissements pour une somme totale de 25 713 372 \$ au 30 juin 2024 (30 977 167 \$ au 30 juin 2023), incluant la taxe de vente fédérale nette des ristournes. Ces constructions s'échelonnent sur les deux ou trois prochaines années et seront financées par des subventions d'investissement provenant du MEQ.

Le centre de services scolaire est lié par des contrats de location de modulaires renouvelables et non résiliables représentant des engagements de 9 057 374 \$ au 30 juin 2024. Les paiements minimums futurs au cours des quatre prochains exercices, excluant les clauses d'indexations et de renouvellement, incluant l'installation, la location, le démantèlement et la taxe de vente fédérale nette des ristournes, sont les suivants:

2025	5 711 404 \$
2026	1 461 685 \$
2027	1 114 721 \$
2028	562 300 \$
2029	207 264 \$

Le centre de services scolaire s'est aussi engagé par contrat pour différents services, tels déneigement, entretien ménager, location de photocopieurs, transport scolaire et autres. Le solde de ces engagements s'établit à 52 378 041 \$ au 30 juin 2024 (54 323 837 \$ au 30 juin 2023). Les paiements minimums futurs au cours des cinq prochains exercices, excluant les clauses d'indexations, incluant la taxe de vente fédérale nette des ristournes, sont les suivants:

2025	13 414 117 \$
2026	13 163 742 \$
2027	12 922 897 \$
2028	12 877 285 \$

Le centre de services scolaire s'est engagé avec des contrats de transport scolaire (inclus dans le 52 378 041 \$) pour une somme de 12 049 159 \$ exigible au cours du prochain exercice.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

17. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS (suite)

Conformément aux différentes conventions collectives, le centre de services scolaire s'est engagé à fournir les services liés à certaines mesures des règles budgétaires 2023-2024 représentant un solde de 1 737 793 \$ au 30 juin 2024.

18. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, le centre de services scolaire est exposé à diverses réclamations, griefs et poursuites judiciaires en dommages et intérêts. Le centre de services scolaire inscrit une provision à l'égard d'une réclamation seulement lorsqu'il est probable que celle-ci entraînera un débours et qu'une estimation raisonnable de la somme à verser peut en être faite.

Au 30 juin 2024, les réclamations en suspens par ou contre le centre de services scolaire se chiffrent à une valeur probable de 458 208 \$ (0 \$ au 30 juin 2023) et consistent en divers griefs.

Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée au surplus (ou déficit) de la période alors en cours.

Incertitude relative à la mesure

Les passifs éventuels peuvent varier en raison des hypothèses utilisées pour établir la probabilité de dénouement d'une situation existante et l'estimation de la valeur à la date des états financiers. Les différentes hypothèses utilisées sont : l'expérience passée et les négociations en cours.

19. APPARENTÉS

Le centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du centre de services scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général du centre de services scolaire.

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, le centre de services scolaire est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlées directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le centre de services scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

19. ÉVENTUALITÉS (suite)

autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

Aucune transaction n'a été conclue entre le centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives.

20. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le centre de services scolaire est exposé à divers types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux

Instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2024.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le centre de services scolaire sont liés à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir.

Afin de réduire son risque de crédit, le centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du centre de services scolaire représente l'exposition maximale du centre de services scolaire au risque de crédit.

La provision pour créances douteuses est établie en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. La dépréciation est enregistrée seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Tous les débiteurs sont recouvrables dans les 30 jours suivant la fin d'exercice.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2024.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

20. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	2024	2023
Débiteurs		
Moins d'un an suivant la date de facturation	1 321 075 \$	1 691 117 \$
1 an et plus suivant la date de facturation	930 962 \$	803 488 \$
Sous-total	2 252 037 \$	2 494 605 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(1 085 788)	(951 176)
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	1 166 249 \$	1 543 429 \$

(1) Les débiteurs présentés dans ce tableau excluent les éléments ne répondant pas à la définition d'instruments financiers, comme les taxes à la consommation à recevoir. Ainsi, le montant pourrait être différent de celui présenté à l'état de la situation financière.

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses sont comme suit :

	2024	2023
Solde au 1er juillet	951 176 \$	684 751 \$
Perte de valeur comptabilisée au résultat	158 215 \$	272 788 \$
Montants recouverts	(23 603)	(6 363)
Solde au 30 juin	1 085 788 \$	951 176 \$

En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, le centre de services scolaire estime que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. De plus, il est d'avis que la qualité du crédit des débiteurs qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source, à certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

20. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du centre de services scolaire se détaillent comme suit :

30 juin 2024	2024-2025	2025-2026 2026-2027	2027-2028 2028-2029	2029-2030 et suivantes	Total
Emprunt temporaire	---	---	---	---	---
Créditeurs et frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source ⁽¹⁾	26 699 340 \$	---	---	---	26 699 340 \$
Dettes à long terme	19 619 134 \$	15 459 431 \$	15 583 450 \$	50 109 967 \$	100 771 982 \$
Provision pour avantages sociaux	6 682 991 \$	---	---	---	6 682 991 \$

[(1) Le montant des créditeurs et frais courus à payer pourrait différer de celui présenté à l'état de la situation financière, car il exclut les éléments ne répondant pas à la définition d'un instrument financier.]

30 juin 2023	2023-2024	2024-2025 2025-2026	2026-2027 2027-2028	2028-2029 et suivantes	Total
Emprunt temporaire	---	---	---	---	---
Créditeurs et frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source	25 246 116 \$	---	---	---	25 246 116 \$
Dettes à long terme	11 878 371 \$	24 441 340 \$	23 072 450 \$	53 258 192 \$	112 650 353 \$
Provision pour avantages sociaux	6 037 456 \$	---	---	---	6 037 456 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif et passif financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Considérant la nature de ses activités, le centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2024

20. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Considérant que le centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer les charges de 0 \$ (0 \$ au 30 juin 2023).

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'année financière 2023 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2024.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

Annexe 1

REVENUS

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

	2024	2023 (Redressé)
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU MEQ		
Subvention de fonctionnement	145 379 565 \$	132 263 205 \$
Subvention pour le service de la dette	3 600 019	4 280 525
Subvention pour le transport scolaire	8 581 377	7 664 050
	<u>157 560 961</u>	<u>144 207 780</u>
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
Subvention d'investissement - Dépenses d'investissements non capitalisables	-	-
Subvention financement - Charge de désactualisation OMHS	1 762 128	24 914 219
	<u>1 762 128</u>	<u>24 914 219</u>
AUTRES SUBVENTIONS		
Subvention du MTESS (FDMT) - Formation professionnelle	-	87 949
Subventions du gouvernement provincial	175 508	268 572
	<u>175 508</u>	<u>356 521</u>
TAXE SCOLAIRE	<u>9 183 415</u>	<u>8 796 162</u>
DROITS DE SCOLARITÉ ET FRAIS DE SCOLARISATION		
Frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	16 406	10 286
Droits de scolarité - Autres (Élèves non financés au 30 septembre)	72 135	18 180
Revenus - Cours en formation professionnelle	228 624	155 979
	<u>317 165</u>	<u>184 445</u>
VENTES DE BIEN ET SERVICES		
Fournitures et matériel scolaire	956 329	865 134
Surveillance et transport du midi	938 607	959 900
Service de garde	3 841 743	3 836 221
Autres activités chargées aux usagers	254 089	312 740
Autres ventes de biens et services	530 443	435 609
	<u>6 521 211</u>	<u>6 409 604</u>
REVENUS DIVERS		
Intérêts, pénalités et frais de retard	184 476	208 376
Location d'immeubles ou de biens meubles	310 138	356 874
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	1 017 161	805 856
Subvention - Financement (passif au titre des sites contaminés)	-	135 322
	<u>1 511 775</u>	<u>1 506 428</u>
AMORTISSEMENT DE LA SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE	<u>7 060 506</u>	<u>14 040 217</u>
	<u>184 092 669 \$</u>	<u>200 415 376 \$</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS
CHARGES PAR CHAMPS D'ACTIVITÉS

Annexe 2

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

	2024	2023 (Redressé)
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION		
Éducation préscolaire	6 513 949 \$	6 496 052 \$
Enseignement primaire	31 182 795	30 720 197
Enseignement secondaire général	16 862 122	15 936 082
Formation professionnelle	5 586 675	7 146 163
Enseignement particulier	9 739 514	10 050 157
Formation générale des adultes	2 184 429	2 095 769
	72 069 484	72 444 420
ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION		
Gestion des écoles et des centres	10 794 810	10 512 600
Moyens d'enseignement	3 579 898	3 660 505
Services complémentaires	14 027 419	13 534 051
Services pédagogiques et de formation d'appoint	8 965 250	8 198 315
Animation et développement pédagogique	2 161 718	1 466 860
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	1 216 048	1 308 681
Activités sportives, culturelles et sociales	2 996 584	2 918 766
	43 741 727	41 599 778
SERVICES D'APPOINT		
Services alimentaires	395 312	344 285
Transport scolaire	13 742 880	12 210 490
Service de garde	7 214 615	6 573 254
	21 352 807	19 128 029
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES		
Conseil d'administration, conseil des commissaires et comités	41 315	74 083
Gestion	6 988 809	5 804 714
Services corporatifs	1 867 366	1 449 612
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	82 032	55 114
	8 979 522 \$	7 383 523 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS
CHARGES PAR CHAMPS D'ACTIVITÉS
de l'exercice terminé le 30 juin 2024

Annexe 2
Suite

	2024	2023 (Redressé)
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES		
Entretien et amortissement des biens meubles	2 437 734	2 483 541
Conservation et amortissement des biens immeubles	8 860 189	8 463 496
Entretien ménager	3 571 380	3 629 451
Consommation énergétique	2 539 864	2 340 642
Location de meubles et immeubles	4 712 299	5 239 548
Protection et sécurité	241 400	270 715
Améliorations, transformations et rénovations majeures non capitalisables	5 979	3 395
Système d'information et de télécommunication non capitalisables	162 104	-
	<u>22 530 949</u>	<u>22 430 788</u>
ACTIVITÉS CONNEXES		
Financement	3 948 312	4 715 038
Projets spéciaux	179 442	151 883
Rétroactivité	9 371 983	2 039 679
Droits de scolarité et ententes	636 170	525 886
Variation des provisions	156 684	210 365
Prêts de services	(21 831)	(2 399)
	<u>14 270 760</u>	<u>7 640 452</u>
CHARGES LIÉES À LA VARIATION DE LA PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX		
	<u>645 536</u>	<u>608 883</u>
PERTE (GAIN) SUR DISPOSITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	<u>762 258</u>	<u>(755 035)</u>
	<u>184 353 043 \$</u>	<u>170 480 838 \$</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS

Annexe 3

CHARGES PAR ACTIVITÉS

de l'exercice terminé le 30 juin 2024

	2024	2023 (Redressé)
Rémunération		
Personnel cadre et membres siégeant au CA	9 017 050 \$	8 542 626 \$
Personnel enseignant et personnel de suppléance	74 607 171	71 150 388
Personnel professionnel	7 260 866	5 876 348
Personnel de soutien	28 482 669	25 392 416
Variation des avantages sociaux	645 536	608 883
Contributions de l'employeur	15 911 735	14 043 875
	135 925 027	125 614 536
Frais de déplacement	531 704	504 939
Fournitures et matériel	7 413 330	7 101 211
Services, honoraires et contrats	27 170 906	25 092 291
Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	6 682 636	6 212 849
Autres charges	5 867 182	6 710 047
	47 665 758	45 621 337
Sous-total	183 590 785	171 235 873
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	762 258	(755 035)
TOTAL DES CHARGES	184 353 043 \$	170 480 838 \$